

## ONISEP, le SNPTES dénonce un projet de mise à mort d'un grand service public de l'orientation !

Alain Favennec, secrétaire général adjoint

L'ONISEP est connu de tous (agents publics, parents, élèves, étudiants et étudiantes, etc.) par ses informations relatives à l'orientation scolaire et professionnelle diffusées au travers, notamment, de ses « guides ONISEP », distribués largement en format papier, ou de son site internet qui est l'un des sites officiels des plus visités. La qualité de ce service rendu aux jeunes, aux parents et aux personnels de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, étant enrichi par un fort maillage territorial.

Le SNPTES s'oppose donc au projet de loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel (comme si cette liberté n'existait pas...) qui prévoit, de manière violente, de réduire à néant cette mission d'intérêt général en transférant aux régions les délégations régionales et les sites de l'ONISEP ainsi que, sans que ceux-ci aient été consultés... l'ensemble des personnels qui y exercent leurs missions !

Le SNPTES précise que ce démantèlement de l'ONISEP, dans les faits, conduirait à une inégalité de traitement entre jeunes selon qu'ils résident dans telle ou telle région et à l'accroissement de dérives, malheureusement existantes, qui conduisent à une marchandisation de l'orientation ! Ce démantèlement aurait aussi des conséquences lourdes sur les CIO.

Le SNPTES interpelle nos parlementaires sur les risques contenus dans ce projet et appelle les personnels de nos deux ministères à faire signer la pétition en ligne :

[Non au démantèlement de l'ONISEP !](#)

(<https://bit.ly/2GE4HO8>)

Choisy-le-Roi, le 06/04/2018